

Le parti des fusillés

Par la faute d'un gendarme "Français"

James TOZER

de Lillers

meurt, le 30 Juin 1942, pour que vive la France

Après les événements de février 1934, James Tozer comprend que les éléments fascistes de notre pays veulent nous mener à la catastrophe. Dès lors, il adhère à notre vaillante Jeunesse Communiste et, en 1935, à peine âgé de 18 ans, il devient secrétaire de la Ce.lule de Ris-Orangis.

Son intense activité politique le signale à l'attention des patrons qui le licencient à tour de rôle.

En 1938, il lutte pour les syndicats. La déclaration de guerre survient ; Tozer, malade, est réformé à titre définitif. Vient l'occupation, il ne ralentit pas son action et travaille avec force au développement de la C.G.T. illégale.

Au début de février 1942, il se met en devoir de réorganiser, avec d'autres camarades, la jeunesse communiste de Lillers, qui fournira par la suite de nombreux F.T.P.

Mais le 23 avril 1942, la gendarmerie perquisitionne à son domicile. Le brigadier Clauzel découvre un livre anti-allemand. Ce a suffit pour que notre camarade soit arrêté. Le lendemain, Clauzel perquisitionne à nouveau, mais cette fois en compagnie de policiers allemands et il se montre particulièrement odieux.

Le 20 juin suivant, James Tozer est condamné à mort par un Tribunal militaire allemand. Il s'efforce de cacher la triste nouvelle à sa mère. Dix jours après le jugement, à la Citadelle d'Arras, il s'écroule, frappé par les balles d'un peloton d'exécution, en criant très haut : « Adieu Maman ! Vive la France ! »



En octobre, son corps est découvert parmi 200 autres, dans un horrible charnier. Sa dépouille est ramené à Lillers où une foule nombreuse assiste à ses funérailles.

Mais James Tozer n'est pas mort en vain ; devant son cercueil, ses camarades ont stigmatisé l'indigne conduite de celui qui le livra aux Boches ; ils ont juré de se venger et de continuer la lutte pour laquelle il a donné sa vie pour que la France ait des « lendemains qui chantent ».

Liberté, 07-01-1945